

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  Dossier complet le :  N° d'enregistrement :

#### 1. Intitulé du projet

Viabilisation de terrains en 6 lots sur la zone d'activité des Garennes

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Cf. Tableau annexé R.122-2	Régularisation de la décision DRIEE-SDDTE-2016-150 du 22 Septembre 2018
Opération d'aménagement : Catégorie 39a)	Opération d'aménagement (n°39) : Surface d'emprise au sol est estimée à 18 274m <sup>2</sup> , sur un terrain d'assiette de 3,04 Hectares.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à viabiliser 6 lots à destination d'activité économique. La surface d'emprise au sol est estimée à maximum 18 300 m<sup>2</sup> (emprise au sol plafonnée à 60% du terrain dans le Plan Local d'Urbanisme).

Il consiste au nettoyage des terrains ainsi qu'à la démolition d'une maison abandonnée.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet s'inscrit dans le périmètre de la Zone d'Activité Economique des Garennes à Gargenville, il est une extension du tissu économique existant.

L'objectif est d'apporter les réseaux nécessaires au bon fonctionnement des futures entreprises d'activité économique (Electricité, eau, gaz, etc.).

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux seront réalisés par la communauté urbaine, il s'agit de :

- Démolir une maison abandonnée,
- Évacuer les dépôts sauvage en décharge,
- Nivelier les terrains,
- Réaliser les tranchées le long des lots pour apporter les divers réseaux (assainissement, électricité, etc.)
- Réaliser un trottoir le long des rues existantes ( Rue des Longues Raies et Rue Bernard Palissy).
- Apporter l'éclairage public pour éclairer les rues.

Les travaux se dérouleront ainsi :

- T3 2019 : Démolition de la maison abandonnée (après arrêté déclaration au titre du Dossier Loi sur l'Eau)
- T3 et T4 2019 : Réalisation du trottoir avec apport des réseaux.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Construction de 3 à 5 entreprises de type PME/PMI dans le domaine de l'activité.

Compte tenu du fait que le secteur se situe en zone PPRT, le règlement interdit les constructions de type ERP, "ERP difficilement évacuable", usage d'habitation et d'espace publics "de proximité".

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de démolir - à soumettre
- Dossier Loi sur l'Eau (Déclaration) - à soumettre
- Déclaration préalable valant division - à soumettre

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du projet	30 456 m <sup>2</sup>
Lot 4 (en partie); 5 et 6 --> Redécoupage en un lot unique	Surface du lot : 15 000m <sup>2</sup> Surface de Plancher : 2 300m <sup>2</sup>
Lot 1; 2; 3 et 4 (en partie) --> La surface du lot pourra évoluer en fonction des besoins. La surface de plancher tient compte ici de la SDP maximale possible au regard du PLU et PLUi (Soit 15 456m <sup>2</sup> x 0,6 = 9 273.6 sur 2 étages)	Surface du lot : 15 456m <sup>2</sup> Surface de plancher maximale : 18 547,2m <sup>2</sup>
	Surface totale 18 547,2m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Rue des Longues Raies  
Gargenville (78 440)

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 1° 4 8' 0 9" 73 Lat. 4 8° 5 8' 4 2" 20

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

L'emprise du projet est augmentée de 2 400m<sup>2</sup> par rapport à la demande initiales. Néanmoins, l'emprise au sol diminue passant de 19 500m<sup>2</sup> à 18 547,2 m<sup>2</sup>.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Décision DRIEE-SDDTE-2016-150 du 22 Septembre 2018 (en annexe)

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type I se situe à 1,73 km (Zone humide de la carrière de Juziers) La ZNIEFF de type II se situe 2,90 km (Buttes Sud du Vexin français)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné en Île-de-France
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone n'est pas couverte par un arrêté de protection biotope
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné en Île-de-France
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc naturel régional du Vexin français se trouve à plus de 2,90 km du secteur de projet.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné à Gargenville
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné sur ce site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie du site se situe en classe 3 d'enveloppe d'alerte DRIEE. Nous avons réalisé une étude de délimitation qui a conclu à l'absence de zone humide sur le site de projet. (Etude de délimitation en annexe)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est couvert par un PPRT autour de la société TOTAL RAFFINAGE MARKETING. Les dispositions applicables sur le site sont : B1+L / b2u+L / L/b2.  Le PPRT a été approuvé par arrêté préfectoral le 26 Décembre 2012. (Arrêté en annexe)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné sur ce site.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné sur ce site.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné sur ce site.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné sur ce site.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à Guerville (Carrière de Guerville) à environ 3km de la zone de projet, sur l'autre rive de la Seine.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné sur ce site

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mise en place d'un piézomètre à 5 m de profondeur par un géotechnicien inscrit dans la mission du bureau d'étude dans le cadre du dossier loi sur l'eau (déclaration)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La friche est actuellement recouverte d'un tissu herbeux.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est couvert par un PPRT autour de la société TOTAL RAFFINAGE MARKETING.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage le long des rues existantes
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Non concerné

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Non concerné

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Non concerné

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situe dans une zone dont la vocation est en cohérence avec le tissu existants et les règles inscrites dans le PPRT et dans le PLU.

La gestion des eaux pluviales sera traitée et conservée à la parcelle.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Plan de division des lots (document provisoire), - Étude de délimitation de zone humide sur le secteur, - Arrêté préfectoral PPRT du 26 décembre 2012 n°2012361-004 - Décision n°DRIEE-SDDTE-2016-150 du 22 Septembre 2018

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Aubergenville

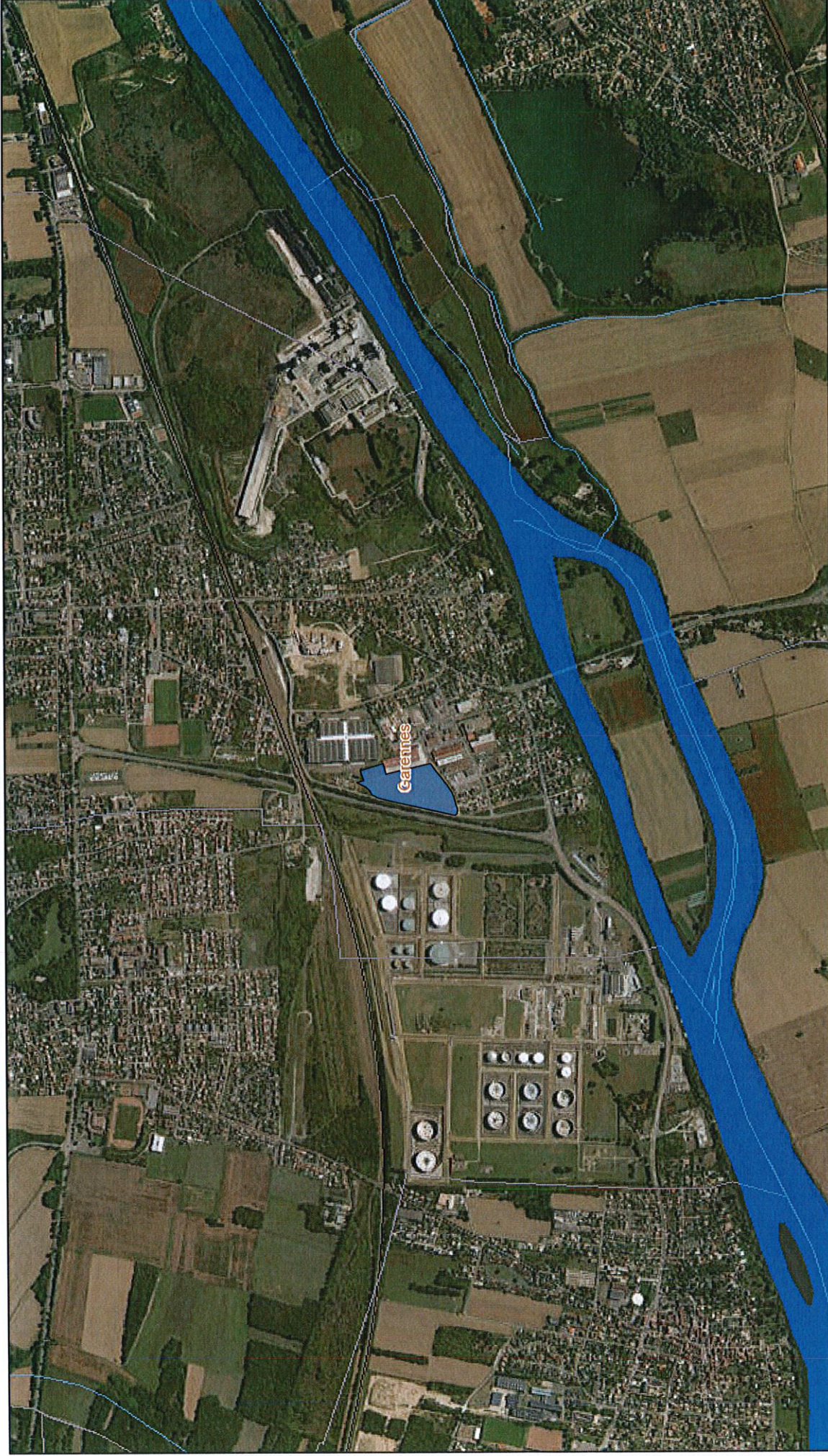
le,

04 avril 2019

Signature



# Plan de situation - Gargenville



- Extension ZAE
- Réseau ferré
- Limite communale
- Masque GPS&O
- Autoroute
- autres cours d'eau
- Cours d'eau : Seine et Oise
- CU GPS&O

1:25,000

0 500 1,000 2,000 ft

0 230 460 920 m

AY. Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

# Photographies

---

## Extension de la ZAE des Garennes - Gargenville

Photographie 1 :



*Prise de vue de Janvier 2019*

Photographie 2 :



*Prise de vue de Janvier 2019*

**Photographie 3 :**



*Prise de vue de Novembre 2018*

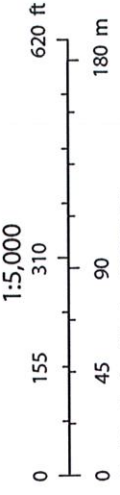
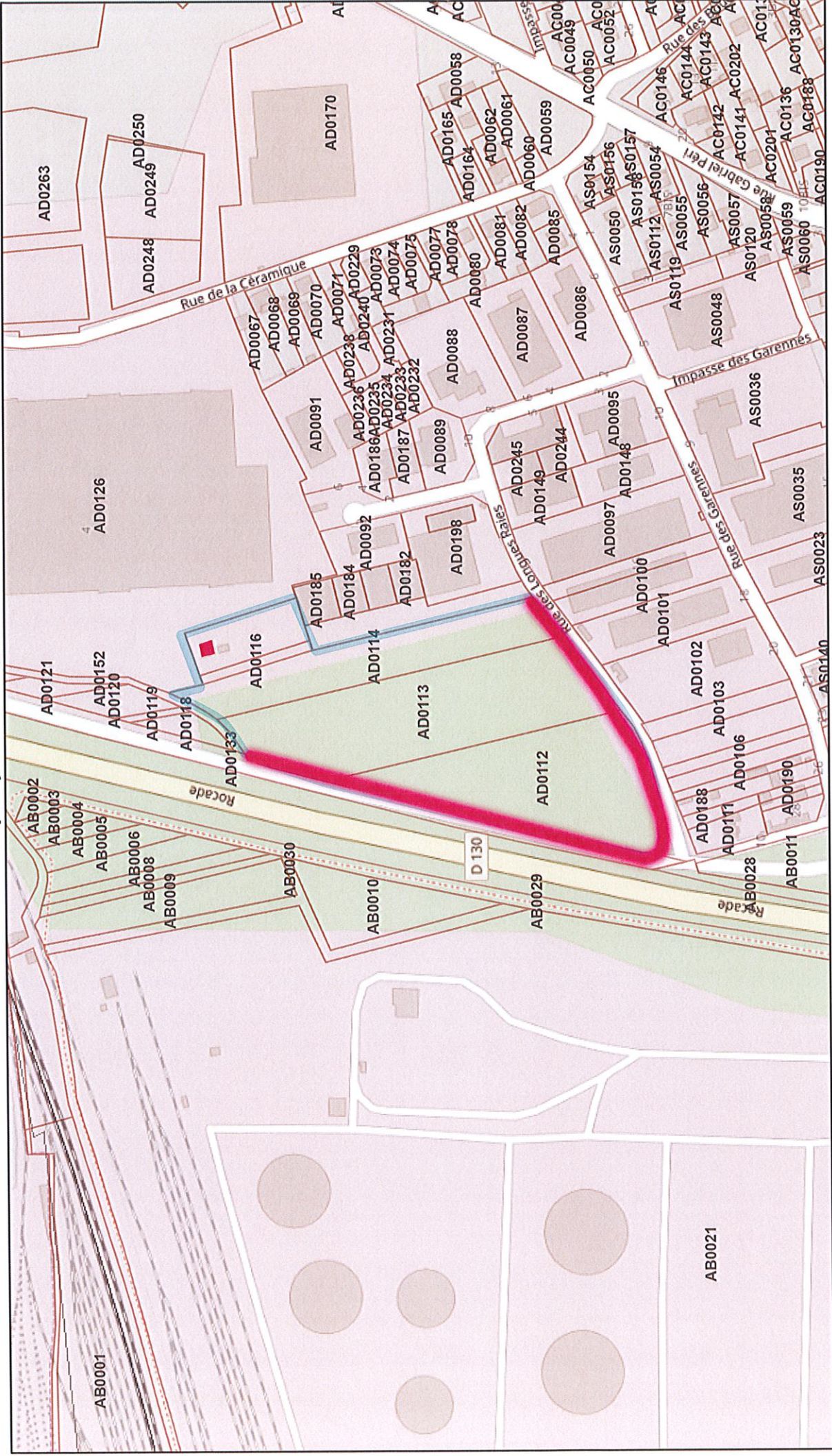
**Photographie 4 :**



*Prise de vue de Novembre 2018*



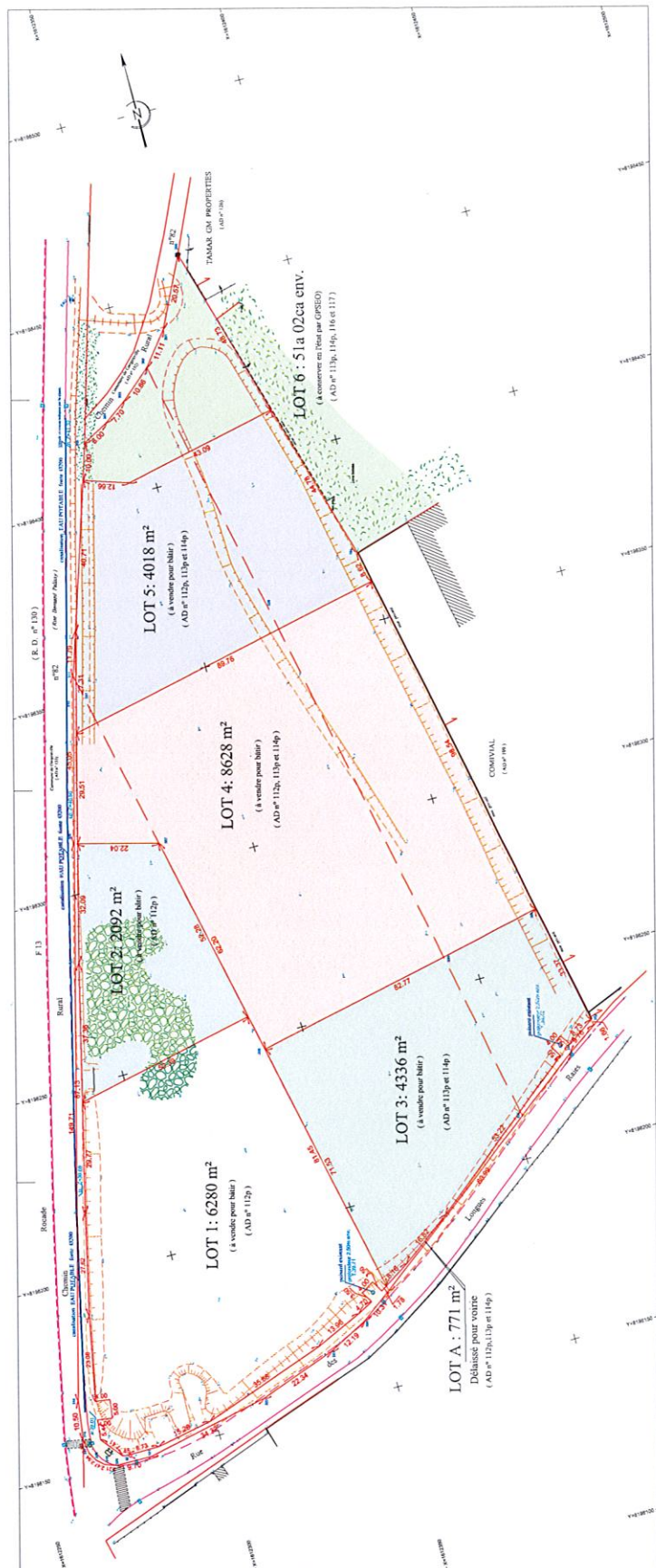
# Plan du projet - Gargenville



- Extension ZAE
- Intervention CU
- Réseau ferré
- Autoroute
- Limite communale
- Cours d'eau : Seine et Oise
- CU GPS&O
- autres cours d'eau

© OpenStreetMap (and) contributors, CC-BY-SA, AY





**COMMUNE DE GARGENVILLE**  
 Zone Industrielle des Garemees

**PLAN DE DIVISION**  
 d'un terrain appartenant à:  
 G.P.S.E.O. (en cours d'acquisition)  
 Cadastre section AD n° 112, 113, 114, 116 et 117  
 Contenance totale cadastrale : 3ha 04a,56ca

**provisoire**

Echelle: 1/500ème

Note : Situation de coordonnées géographiques relative au R.F.P. 93 - projections cartographiques conformes CCSTP sans fi.

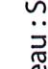

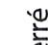




Legend:  
 - Réserve de la commune de Gargenville - Rue de la République et de la Liberté - 14/06/2017  
 - Ligne de Paris à Orléans (L.P.O.) - 01/06/2017  
 - Plan de division provisoire - 03/06/2017

Plan réalisé par le cabinet ARTELLO (Sas-Prest et Orléans, Gargenville) 17 rue de l'Église 93210 LAMAIN  
 Tél: 01 42 72 04 91 - Fax: 01 42 72 04 47  
 Courriel: info@artello.com



# Zone Natura 2000 - Gargenville



-  Gargennes
-  Cours d'eau : Seine et Oise
-  Extension ZAE
-  Réseau ferré
-  Zone Natura 2000
-  Autoroute
-  CU GPS&O
-  Limite communale
-  autres cours d'eau

1:50,000  
 0 1,500 3,000 6,000 ft  
 0 450 900 1,800 m  
 Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community